L'Assemblée générale de février 2008 a été suivie d'une conférence publique donnée à Nevers par le directeur de publication de l'Estrade. Conférence soulignant les enjeux politiques, idéologiques et économiques des politiques scolaires de ces vingt ou trente dernières années qui, sous couvert d'adaptation et de réforme de l'institution scolaire, aboutissent, en réalité, à la reconstitution de plusieurs ordres d'enseignement et à la préparation d'une privatisation.

Crée en 2003, l'ADER entend combattre sur le double front de la destruction constructiviste de l'Ecole et de sa privatisation libérale en cours. A la fois par des campagnes d'opinion, des conférences, le soutien à toutes les formes de résistance, dans et hors de l'institution scolaire, ce dans la plus totale indépendance. L'ADER estime que les politiques scolaires menées depuis plus de trente ans, largement inspirées par l'idéologie libérale, ont toutes eu pour objectif ou effet le démantèlement de l'institution républicaine qu'est l'Ecole française, outil d'émancipation et d'instruction des enfants. Politiques qui sont responsables de l'effondrement du niveau de maîtrise de la langue et qui rendent de plus en plus impossible l'exercice serein du métier d'enseignant. De ces résultats catastrophiques, l'ADER ne déduit pas la nécessité d'un retour réactionnaire aux temps où les études longues était réservée aux élites. Elle exige au contraire la création d'une Ecole authentiquement républicaine pour tous, une Ecole démocratique qui instruise avec un haut niveau d'exigence disciplinaire.

Le combat pour une Ecole républicaine: enjeux et grille d'analyse

Texte de la conférence de l'A.D.E.R. du 16.02.08 à Nevers

L'Association de Défense de l'Ecole Républicaine vient de modifier sa Charte statutaire destinée à préciser ses positions sur la question scolaire. Ce changement était rendu nécessaire par l'évolution, depuis la création de notre association en 2003, de la situation dans laquelle se trouve l'institution d'enseignement.

Cette conjoncture, qui oblige à considérer, qu'en l'absence de réaction des citoyens en général et des enseignants en particulier, le paysage scolaire de notre pays pourrait être bouleversé d'ici 5 à 6 ans, a deux principales caractéristiques (d'autres étant par exemple la montée du neuropédagogisme ou les énormes pressions exercées par les collectivités locales sur les établissements secondaires).

Sur un premier versant, une accélération des politiques libérales scolaires; ici comme ailleurs, les politiques libérales renvoient à une triple volonté : d'abord, transformer l'enseignement en un marché segmenté par l'autonomisation croissante et la diversification des établissements, ensuite désengager l'Etat de l'Ecole, et enfin favoriser le creusement des inégalités sociales, économiques et culturelles. Ainsi le rapport Attali de janvier 2008, approuvé par le Président Sarkosy et publié en librairie, propose-t-il la création d'un chèque-éducation, c'est-à-dire la privatisation; et aussi une troisième étape de décentralisation, avec le renforcement des régions et la suppression des départements qui emporteraient les inspections académiques avec eux.

Sur l'autre versant se poursuit la montée tou-

jours accélérée de l'illettrisme d'origine scolaire, sous l'effet des méthodes pédagogiques officielles et des programmes revus toujours plus à la baisse, mais dans un contexte transformé où les deux derniers ministres en exercice, et aussi une fraction des milieux d'affaires, se dressent en mots contre ce désastre scolaire au point de prétendre vouloir en finir avec lui et redresser l'institution. Sur la question, le rapport Attali propose la déscolarisation d'environ 30% des élèves après le CM2, soit une sortie de l'école, puisque le rapport souhaite que l'on en finisse avec les redoublements, dès 11 ans et même 10 ans pour 15% des enfants.

Pour comprendre cette évolution cours de la situation de l'Ecole, et aussi les débats sur l'enseignement aujourd'hui, il faut revenir aux fondements problème scolaire, à des choses simples, à des questions élé-



mentaires dont l'oubli constant empêche de comprendre les réformes et les débats à leur sujet. Ce sera l'objet de la première partie, consacrée aux rôles possibles de l'école, de toute école; après quoi il sera possible dans un deuxième temps, de se pencher de plus près sur les enjeux des réformes et débats présents.

I Les rôles de l'Ecole

1) Trois fonctions théoriques

Les rôles de l'Ecole: voilà ce sur quoi il faut se réinterroger avant tout examen d'une réforme de l'enseignement, avant toute étude d'une querelle quelconque relative à l'état de l'institution scolaire.

Il faut distinguer, si nous voulons bâtir un petit modèle théorique de l'enseignement, trois fonctions possibles pour l'Ecole : instruction, formation, éducation.

Toute école réelle, à toute époque historique, mettra l'accent plutôt sur tel rôle, ou négligera tel autre, mais les trois fonctions de notre modèle se retrouveront toujours dans les écoles de toute société.

a) la fonction instruction



Instruire, c'est-à-dire transmettre des savoirs qui seront disciplinaires ou ne seront pas. Le mot prononcé, un débat interminable commence tout aussitôt: quels savoirs faut-il enseigner? Question malheureuse, parce qu'elle empêche de comprendre ce que, dans toute société, instruire veut dire. En effet, dire qu'une fonction de

l'école est d'instruire, c'est poser d'emblée une série de questions d'ordre politique: qui sera instruit? tous les enfants, ou seulement une élite? Et dans le cas où seule une minorité aurait accès à l'instruction, comment pourrait-elle ou devrait-elle être choisie ou sélectionnée?

Ces questions très simples permettent d'entrevoir trois types d'enjeux politiques bien distincts; ils sont liés aux problèmes de la reproduction, de l'inégalité scolaire et de l'émancipation intellectuelle.

- Le problème dit de la reproduction du système social peut être qualifié de républicain; il s'agit de savoir si l'école permet ou non une mobilité sociale intergénérationnelle (le fameux "ascenseur social" de nos jours en panne), ou conduit à vérifier, sur le plan de la catégorie professionnelle et des revenus, l'adage "tel père, tel fils".
- Le problème de l'inégalité scolaire est démocratique; il s'agit de déterminer si l'école diminue ou au contraire accroît les inégalités culturelles héritées, c'est-à-dire d'origine sociale et familiale, entre les enfants des différents groupes sociales.
- Le troisième problème, celui de l'émancipation intellectuelle, est historique ; il est de montrer dans quelle mesure l'Ecole, dans telle société donnée, à telle époque, contribue à l'élévation à de la population en général, et des du peuple et des milieux les plus défavorisés en particulier.

C'est la question, classique depuis la Révolution française et Condorcet, de l'accès aux Lumières du savoir. Sur le long terme, ce qui est ici interrogé, c'est la présence ou l'absence d'un progrès social culturel d'origine scolaire.

b) la fonction formation

Dans un sens étroit, former renvoie à l'idée de formation professionnelle. L'école alors a pour tâche de préparer à la division sociale du travail, elle est un opérateur d'orientation des élèves vers leur destin économique. Cette fonction formative est de nature économique, de la même façon que la fonction d'instruction est une fonction politique.

Mais dans un sens plus large, la formation n'est pas seulement professionnelle. L'Ecole peut aussi bien avoir pour fonction de former le consommateur (de produits informatiques par exemple), ou encore de préparer les élèves à diverses tâches sociales courantes; ainsi le respect du code de la route s'apprend-il aujourd'hui, tandis que la communale de Jules Ferry enseignait la couture aux filles et le tir aux garçons.

Ce rôle formateur étendu nous renvoie à l'utilitarisme scolaire qui se répand de nos jours où les savoirs enseignés sont sommés d'être pourvus d'une utilité directe, sans que l'on se demande si poser la question de l'intérêt pratique des savoirs à apprendre (débouché professionnel ou autre) ne conduit pas à bloquer la pensée et à produire de l'échec scolaire. Exiger que les connaissances soient immédiatement utiles en termes de savoirfaire procéduraux ou de savoir-être comportementaux pourrait bien en avoir pour double effet de barrer l'accès au raisonnement théorique, aussi bien qu'empêcher toute progression au-delà de la compétence enseignée, et ce avant tout parmi les enfants dont les parents sont les moins instruits.

Le développement de cette vision utilitariste et formative de l'Ecole a une incidence colossale sur l'institution d'enseignement, puisqu'elle tend à faire d'elle une immense gare de triage des élèves et de sélection par élimination au fil des orientations, avec pour conséquence d'exacerber la compétition entre les élèves à des fins qui n'ont pas le moindre rapport avec sa fonction d'instruction. Sans doute faut-il identifier là une des sources les plus essentielles du malaise des enseignants et des élèves.

c) La fonction éducation

La fonction d'éducation est délicate à définir, elle renvoie à tout ce qui n'est pas directement utilisable et ne relève pas de l'instruction. Les partisans d'un rôle éducatif fort de l'école, c'est-à-dire qui font de l'éducation scolaire une fin en soi, parlent d'épanouir, de moraliser les élèves, de former les esprits, de leur apprendre à vivre "en société", sans définir dans quelle société précise ils auront à vivre. Les partisans d'un rôle éducatif faible au contraire considèrent simplement que l'éducation scolaire est une retombée naturelle de l'acte d'enseignement, ou qu'il convient d'éduquer les enfants sur

les seuls points où c'est un préalable à la possibilité pour eux d'accéder à l'instruction (rester assis, écouter le maître, ne pas embêter le camarade voisin..).

Ce qui est en jeu ici, c'est une vision du monde, de la société et de soi-même qui devrait être inculquée, selon les pédagogues éducateurs, à l'enfant et l'adolescent. Hier, les maîtres de la communale donnaient des leçons de morale; aujourd'hui, il s'agirait plutôt d'inculquer la citoyenneté pour éviter les incivilités... en fait, préparer à vivre dans la société libérale avancée sans trop troubler la paix civile et l'ordre public. Pour appeler "chat" un chat, il faut dire que se joue là ni plus ni moins qu'un formatage des esprits, l'école devant contribuer à l'apaisement des esprits dans une société où la violence économique se développe sans frein. Ici, on peut recommander la lecture d'un ouvrage du chef de file des éducateurs pédagogues, Philippe Meirieu, l'auteur de "L'école ou la guerre civile"... Cette fonction éducative de l'Ecole consiste à former un homme nouveau, elle est une fonction d'adaptation sociale et psychologique de nature idéologique. Cette fonction revient toujours à inculquer l'idéologie dominante d'une société donnée, fût-ce sous des formes déguisées, des voies indirectes et des discours d'apparence contestataire; si le contraire était possible, il n'existerait pas d'idéologie dominante, c'est-à-dire de représentation du monde communément partagée, d'imaginaire social collectif assurant la continuité de l'ordre social.



Il est aussi bien possible de parler de fonction culturelle de l'école, mais le terme entraîne sur la question de l'enseignement un grand risque de confusion, d'ailleurs volontairement créé et entretenue par certains pédagogues qui, tels Philippe Meirieu, parlent indifféremment de droit à "l'éducation pour tous" et à une "culture commune".

d) La question scolaire comme question sociale totale

Les trois fonctions d'instruction, de formation et d'éducation sont, ainsi respectivement de nature politique, économique et idéologique. Ce constat fait de l'enseignement une question sociale totale, qui intéresse le débat public en son entier et porte sur la totalité du système social. Lorsque nous soutenons que l'école a ou peut avoir une triple fonction politique, économique et idéologico-culturelle, nous voulons faire entendre que décider de ce qui se fait dans les écoles, c'est toujours prétendre définir de ce que doit être, ou ne pas être, le monde social dans son ensemble.

Ainsi doit-on comprendre l'injonction faite aujourd'hui à l'Ecole, par les richissimes de ce monde attachés à le transformer de façon révolutionnaire, de s'adapter au monde social, politique, économique et culturel que les libéraux sont en train de construire. Ce monde est politiquement celui de la sortie de la démocratie et de l'entrée dans une ère post-démocratique (pour exemple illustratif, le traité constitutionnel européen de Lisbonne qui vient d'être adopté par le Parlement en dépit du référendum de 2005), ce monde est économiquement celui de la disparition des services publics aussi bien que du droit social et du retour au capitalisme libéral c'est-à-dire sauvage, ce monde est culturellement celui de la fin des liens sociaux traditionnels, des solidarités collectives et du sentiment d'appartenance sociale, ce monde est un univers sauvage où il paraît normal et rationnel que se développe la rivalité entre collègues, l'affrontement entre voisins, la guerre de tous contre tous.

2) Le dit débat pédagogique

Un débat aussi vieux que l'Ecole elle-même oppose partisans de la priorité de l'instruction et partisans de la conception éducative forte dont le plus habile représentant est, depuis plus de vingt ans, Philippe Meirieu.

Mais dans les médias, et bien souvent la littérature instructionniste elle-même, c'est apparemment une toute autre querelle que l'on nous rapporte, censée opposer "républicains" aux spécialistes de la pédagogie, ces derniers rebaptisés "pédagogistes" par les premiers qui aussi bien que républicains se définiront comme "antipédagogistes" ou "instructionnistes". En gros, on peut avancer que le terme "républicain" dominait le champ entre 1985 et 2000, pour être ensuite de plus en plus remplacé par le vocable "antipédagogiste", tandis que le néologisme "instructionniste" se développe depuis peu.

Cette façon de présenter les affrontements autour de la question scolaire est incomplète, d'où des erreurs de compréhension dus à des effets de confusion et de tromperie qui même s'ils ne sont certes pas recherchés systématiquement sont bien provoqués par une présentation déjà devenue légendaire dudit débat pédagogique.

a) Effet confusion

Confusion d'abord, parce que le débat effectif ne porte pas sur les méthodes pédagogiques mais sur les fonctions de l'école. La querelle réelle est entre instruction et éducation; ce n'est pas une simple question technique et scolaire, mais une question politique et idéologique de la première importance. Il y a une alliance, entre les idéologues éducateurs et les théoriciens de la pédagogie constructiviste contre leur ennemi commun, la fonction d'instruction; les éducateurs soutiennent les pédagogues constructivistes, et les pédagogues constructivistes soutiennent les éducateurs; cette alliance vient de ce qu'en pratique, quant à leur effet sur l'ins-



truction des enfants, les pédagogies et l'éducation scolaire sont indiscernables.

Pourquoi ce constat et cette totale fusion des idéologies éducatives et de tech-

niques pédagogiques dont la meilleure synthèse se trouve dans les ouvrages de Philippe Meirieu où elles sont indiscernables? Il se trouve simplement que si les méthodes pédagogiques constructivistes sont inefficaces, si l'élève doit construire son propre savoir en position d'autodidaxie, si l'enseignant n'est plus le transmetteur des savoirs mais l'animateur du groupe d'élèves promu équipe de recherche, alors plus aucun programme nourri, progressif et structuré n'est possible; l'instruction est ainsi réduite à la portion congrue, et la seule justification possible des techniques pédagogiques inefficaces se trouve être leur impact éducatif, leur effet sur la représentation d'eux-mêmes, d'autrui et du monde social dans l'esprit des élèves. Et d'ailleurs, plonger l'élève dans une situation d'autodidaxie où il soit se débrouiller seul pour apprendre à apprendre d'abord, apprendre ensuite, n'est-il pas le préparer à vivre dans une société libérale où, parce que les liens collectifs sont brisés, chaque atome social ne peut compter que sur lui-même dans l'affrontement de tous contre tous?

A tel point qu'il faut bien comprendre que les techniques pédagogiques dites de l'école nouvelle n'ont jamais eu pour prétention d'être efficaces, leur seule ambition est d'ordre éducative, c'est-à-dire idéologique. Sur ce point, on peut conclure en disant que la pédagogie constructiviste est à l'éducation et à la fonction idéologique de l'Ecole ce que l'enseignement est à l'instruction et à la fonction politique de l'institution scolaire... le primat donné à l'éducation revenant à l'abandon de toute visée en terme de progrès social, de réduction des inégalités culturelles et de limitation des effets reproductifs de la scolarisation.

b) Effet tromperie

Tromperie ensuite, puisque la présentation de la querelle entre républicains et pédagogistes, même retraduite en termes d'affrontement entre instruction et éducation, laisse de côté la fonction de formation de l'Ecole, soit son rôle économique. Oubli dangereux, puisqu'il revient à laisser une position d'arbitre aux milieux d'affaires, au patronat et aux financiers. Omission qui pourrait s'avérer catastrophique, les milieux économiques ayant pour inclination l'instrumentalisation de l'enseignement qui ainsi pourrait être réduit, au moins pour les élèves issus des milieux populaires, aux seules exigences de la formation professionnelle, de la "formation tout au long de la vie", alors que sa fonction politique d'instruction exige, dans un esprit démocratique et républicain, qu'elle transmette tous les savoirs à tous les élè-

ves. Ainsi, par une mise de côté du rôle économique dans le débat, pourrait-on favoriser la dualisation d'un système qui éduquerait et formerait les uns, tandis qu'il instruirait ceux qui seraient sélectionnés pour socialement accéder à un destin de réussite économique. Est-ce incohérence de la part de l'OCDE si cette organisation internationale soutient les pédagogies constructivistes tout en déplorant la mauvaise qualité croissante de l'Ecole française?

II Les réformes en cours

1) Vers des réseaux ségrégatifs?

Les outils d'analyse présentés plus haut permettent de comprendre ce qui se trame dans l'Education nationale dans les registres de l'instruction, de la formation et de l'éducation, tels qu'ils sont ici définis comme procédant des problématiques politique, économique et idéologico-culturelles dans l'ensemble du monde social.

Les réformes du passé ont autant porté sur les structures que sur les programmes et les méthodes; elles ont développé l'autonomie des établissements au détriment de l'unité de principe du service public, provoqué une illettrisation massive des enfants issus des classes populaires, et conduit, par la de mise en concurrence des établissements et de différenciation de leurs enseignements, à l'apparition d'un quasi marché scolaire sur lequel les parents consommateurs de biens dits éducatifs sont supposés opérer des choix rationnels en situation d'information plus ou moins parfaite. Cette évolution peut être considérée comme une avancée rapide vers la privatisation de l'institution pour laquelle les principaux obstacles restent les statuts et droits à pension des enseignants aujourd'hui, début 2008, en voie de remise à plat, puisque toute privatisation exigerait que la gestion des carrières et obligations de service ne soit plus dans l'enseignement distincte de la gestion des ressources humaines des entreprises. Au passage, il n'est pas indifférent de constater que les termes "antipédagogiste" et "instructionniste" n'évoquent en rien une quelconque opposition à cette politique de libéralisation des structures scolaires.

Mais ce n'est pas ce problème qui nous intéresse ici, puisque nous nous centrons sur ce qu'il y a de nouveau dans la conjoncture présente. Ce qui est notre objet dans ces développements, c'est la mise en place de réseaux étanches de scolarisation, socialement et spatialement ségrégatifs, de la maternelle ou de ce qui en restera jusqu'au niveau bac+2, un système scolaire dual dont les voies parallèles seraient vouées à des rôles politique, économique et idéologique fortement différenciés, et ceci avec ou sans privatisation de l'une et l'autre filière.

Pour apercevoir l'intention antidémocratique qui préside à un projet de transformation radicale et antirépublicaine de l'institution d'enseignement, il faut revenir à une poignée de réformes contre lesquelles il n'y eut pas de combat réel, peut-être parce qu'elles ne

semblaient au départ concerner qu'une minorité d'élèves et d'enseignants.

• La première de ces réformes est la création du label "lycée des métiers" par le ministre de la formation continue Mélenchon en 2000. L'idée, d'abord abandonnée, est revenue in extremis lors du vote de la loi d'orientation 2005 au Sénat où siégeait l'ancien ministre. Un lycée des métiers est une "plateforme technologique" à la disposition des entreprises qui reçoit "toute l'année" des "publics diversifiés"; sa structure juridique peut être celle d'un "groupement d'intérêt public transfert de technologies", autre création du même ministre, avec un Conseil d'administration

dans lequel les voix sont proportionnelles aux apports de chacun. comme dans les sociétés anonymes qui l'inspirent. Les publics diversifiés en question sont ceux des apprentis, l'apprentissage étant du domaine de compétence des régions, des élèves en formation



scolaire initiale et nationale, et les travailleurs en formation continue tout au long de leur vie. Mixité des publics, mélange des autorités, fusion du tout dans les conseils d'administration de type sociétaire, interventions certaines des Conseils régionaux et du patronat dans le domaine de l'enseignement: ces lycées des métiers, dont la labellisation est promise à un grand avenir, n'ont plus du tout pour fonction d'instruire, leur rôle est de former de la main d'oeuvre à la demande du patronat local, et d'éduquer à la précarité sociale résignée.

La seconde réforme est la création des réseaux ambition réussite en 2006, au nombre de 349 alors, et un peu plus à partir de 2008. L'enseignement prioritaire se divisant désormais entre des réseaux de réussite scolaire et des réseaux ambition réussite, il est clair que les expérimentations en termes de programmes permises par la loi d'orientation 2005 permettront sous bref délai l'apparition d'une filière, de la maternelle au collège et au lycée, ce dernier lui-même labellisable ambition réussite depuis 2007, dont les seules fonctions seront d'éduquer et de préparer à l'enseignement professionnel, en apprentissage ou en formation initiale. Ce qui est inouï dans cette réforme, c'est que les enfants des ghettos scolaires seront de fait orientés de manière précoce, dès le début de leur scolarité primaire ou même avant, et de manière définitive puisqu'ils seront prisonniers d'un réseau de réussite éducative qui les rendra victimes d'un retard d'instruction cumulatif. Ces réseaux auront d'abord une fonction idéologique qui permet de penser que le pédagogisme éducatif pourrait avoir encore de beaux jours devant lui, dans l'esprit de "L'école ou la guerre civile" de Philippe Meirieu. Ils auront aussi et ensuite un rôle économique par les stages en entreprise et des opérations dites pour les collégiens de découverte professionnelle dans les lycées des métiers. Enfin, ils auront, en creux, une fonction politique réactionnaire qui consisterait à replonger dans l'ignorance, et l'oubli de cette ignorance, et l'oubli de cet oubli, les milieux populaires promis à la reprolétarisation et à l'insécurité économique la plus grande possible.

• La dernière de ces réformes, annoncée fin 2007, et dans la continuité de la précédente, est celle du baccalauréat professionnel ramené de quatre à trois ans, de la relance de la labellisation "lycée des métiers" et de la disparition du BEP transformé en certification d'accès à la terminale professionnelle. L'objectif, présenté à demi mot, aisé à deviner de toute façon, est la création d'une classe de seconde non générale et commune à l'ensemble d'une voie technoprofessionnelle, la distinction des voies technologique et professionnelle étant promise à disparition. Le but serait alors de dichotomiser l'Ecole en deux filières qui iraient en divergeant toujours plus, la première conduisant à des diplômes, et la seconde à des certifications de compétences destinées à pourvoir des emplois précaires.

Cette dualisation de l'enseignement, qui accompagne celle de l'économie et de la société, se prépare en l'absence, il importe de le souligner, de toute réaction sérieuse, sauf peut-être pour la troisième de ces réformes sur un plan syndical, que ce soit dans la littérature instructionniste dite antipédagogiste, dans l'espace du syndicalisme enseignant ou dans le champ politique. C'est dans un tel contexte que le rapport Attali programme début 2008 la déscolarisation d'environ 30% des élèves de CM2 dont l'échec scolaire deviendrait la réussite des partisans des économies budgétaires, et soulève la question de la privatisation pour la préconiser sans écrire le mot. Dans un cadre privatisé, il serait bien entendu possible, par l'abandon des programmes officiels, de différencier fortement les produits mis en vente sur les deux marchés scolaires, de façon à obtenir ce que le théoricien de la privatisation, Philippe Némo, appelle le pluralisme d'un système d'enseignement pluriel.

2) Les instructionnismes à la croisée des chemins

a) Les instructionnismes face aux réformes en cours

Ici, l'anticonstructiviste devenu visible en li-



brairie dans les années 1980. organisé en associations depuis le début des années 2000, notre association remontant sous sa forme déclarée à 2003 et

journal à 1996, est à la croisée des chemins. Jusqu'ici, notre collectif était le seul à déployer ses analyses contre les réformes de structure induites par le libéralisme scolaire. Aujourd'hui une série de questions se pose à toutes les composantes de l'instructionnisme: sontelles prêtes à combattre la marche à la privatisation de pans entiers de l'institution scolaire? Sont-elles d'accord pour reconnaître la gravité des attaques contre le statut des enseignants qui tendent à rendre l'Ecole privatisable? Considèreraient-elles comme une régression démocratique et républicaine la dualisation de l'enseignement? Cette dualisation par les réseaux ambition réussite et lycées des métiers, laquelle frappe les enfants des milieux modestes, suscite-t-elle leur indignation? Et si cette-dualisation qui se prépare s'accompagnait de l'abandon du pédagogisme constructiviste dans le réseau d'élite et d'un retour à la mission d'instruction dans ce seul réseau, s'en féliciteraient elles, ou dénonceraient -elles cette mesure politique ségrégative? Refuseraientelles, après avoir pour beaucoup demandé un examen de passage en sixième et la fin du collège unique, que 30% des enfants de 11 ans, et même 10 pour la moitié d'entre eux, soient déscolarisés? Et enfin, quelle est leur position sur la question du neuropédagogisme en voie de constitution, pour l'instant favorable aux méthodes alphabétiques d'apprentissage de la lecture, et soutenu par les derniers ministres aussi bien que par l'OCDE?

Le discours anticonstructiviste habituel des défenseurs de l'Ecole, qui frappe par la qualité de ses descriptions et de son analyse des programmes et des méthodes officielles, mais se limite à peu près toujours aux seuls phénomènes scolaires, doit absolument être dépassé. Le seul ouvrage à s'élever au niveau d'une explication macrosociale, historique et politique, est à ce jour un petit livre de Jean-Claude Michéa, "L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes". La contre-littérature scolaire est fort riche, mais limitée par l'ampleur de ses analyses et de son diagnostic; d'où une dénonciation des réformes pédagogiques présentées, avec raison, comme à l'origine d'un désastre ou d'une débâcle. Le problème, avec ce type de critique souvent empiriquement très riche, est qu'elle permet bien peu de comprendre le comment et le pourquoi des réformes, sauf à tomber dans la théorie du complot psychopédagogique et des tares morales des experts en sciences de l'éducation qui ont envahi le ministère et la formation des maîtres. Cela peut suffire pour gagner la bataille d'opinion dans les foyers cultivés, mais pas à avancer vers une alliance entre les victimes des réformes et les enseignants démocrates et républicains. Au-delà de ces discours moralisateurs par ailleurs parfaitement justifiés, il y a des choses à dire, des analyses à présenter, des théories à élaborer, des conceptualisations à développer, à l'occasion d'une critique de l'école créée par le capitalisme libéral, qui sont plus importantes, plus pertinentes et plus ravageuses pour le pédagogisme éducatif et surtout pour le libéralisme scolaire.

b) Les tentatives de récupération de l'instructionnisme

Ce n'est pas tout. Une fraction influente de la grande bourgeoisie dénonce maintenant les doctrines pédagogiques officielles et organise des conférences sur le sujet, tandis que le ministre consulte les anticonstructivistes qui ont pignon sur rue, à des fins évidentes d'instrumentalisation. Nous attendons des autres groupes instructionnistes une condamnation ferme et non équivoque de ces manoeuvres patronales et ministérielles. Il ne suffit pas de dire que les méthodes pédagogiques officielles sont inefficaces, il faut aussi en faire le procès politique. Parce que socialement sélectives, ces pratiques ont pour effet de condamner à l'échec scolaire et à l'illettrisme la grande majorité des enfants des classes populaires. Rien, sur ce plan là, ne peut être attendu des responsables ministériels, quels qu'ils soient; la seule et unique solution passe pour l'Ecole par le rappel de la nature politique de la question de l'instruction, afin de parvenir à créer une alliance entre les enseignants républicains et démocrates d'un côté, et des milieux sociaux dont les enfants sont victimes d'une éviction massive de l'école de l'autre.

Pour l'instant, nous sommes contraints à constater que ceux des anticonstructivistes qui refusent de procéder à la critique des réformes de structure lancées il y a une vingtaine d'années, non seulement s'abstiennent encore et toujours de dénoncer celles qui sont en cours, mais même les devancent, proposent la privatisation de l'enseignement professionnel par exemple, ou prennent garde à ne plus critiquer les ministres, ou encore participent à des colloques organisés par les milieux d'affaires ou le parti politique au pouvoir. Il serait impensable, pour des personnes qui se disent républicaines et sont perçues comme instructionnistes, de ne pas s'alarmer lors de la mise en place d'un enseignement à deux vitesses, d'une école de la ségrégation sociale organisée et administrée.

Nous sommes ainsi dans l'attente de nouvelles positions de la part d'autres défenseurs de l'instruction. Et dans cette attente qui se place en un moment de crise et de diversification politique des positions instructionnistes, nous avons, pour que les positions de l'association ne se prêtent à aucune ambiguïté, et ne puissent être confondues avec celles de ceux qui sont indifférents aux enjeux politiques et démocratiques de toute réforme de l'Ecole, modifié notre Charte et lui avons

donné force statutaire. Si bien que désormais non seulement, et comme par le passé, les positions qui sont celles de l'association, et la différencient assez fortement de la majorité des autres associations ou auteurs d'ouvrages du secteur, sont accessibles avant toute adhésion grâce à l'existence d'une Charte relativement détaillée, mais encore la prise de connaissance de la Charte estelle un préalable statutaire à l'adhésion.

3) Analyser les réformes

Mais peut-être faut-il voir dans cette inertie de la plupart des groupes instructionnistes, a priori surprenante de la part d'opposants aux réformes dites pédagogiques, non pas forcément une mauvaise volonté à comprendre les réformes structurelles en préparation, mais plutôt un oubli des questions élémentaires posées plus haut sur les fonctions de l'Ecole, et donc une méconnaissance des petits et très simples outils d'analyse et de compréhension qui en ont été tirés.

Toutes les réformes scolaires, qu'elles portent sur les structures de l'enseignement et de la formation des enseignants, ou qu'elles concernent les programmes et méthodes pédagogiques recommandées avec plus ou moins d'insistance coercitive, doivent être passées au crible de leurs conséquences politiques, économiques et idéologico-culturelles. Mais l'interrogation ne doit pas se borner à la compréhension des effets des différentes réformes, loin s'en faut. Il reste encore à les expliquer, et ensuite à aller, au-delà de leur explication, vers leur problématisation dans le cadre de l'ensemble du monde social et de son devenir.

Les explications ne peuvent jamais être générales, elles doivent toujours se baser sur une étude concrète et empirique. Disons simplement qu'expliquer une réforme relève de deux points de vue possibles, qui sont ceux de l'histoire et de la sociologie. La recherche historique pourra montrer comment telle réforme s'inscrit dans l'historicité qui toujours laisse aux décideurs et à leurs calculs une marge de manoeuvre, mais sous la pression des groupes d'intérêt et sous la contrainte de la chose économique; l'étude sociologique quant à elle tentera d'expliquer comment les groupes institutionnels, politiques, économiques, syndicaux, professionnels ou autres, ont pu adopter telle ou telle position, et pourquoi le rapport des forces fut plutôt favorable à telle ou telle coalition.

En l'absence d'études historiques ou sociologiques sérieuses qui le plus souvent restent à faire, face à toute réforme, le militant en défense de l'Ecole soucieux d'accéder à l'intelligence des transformations et de leurs

enjeux gagnera toujours à poser trois problèmes, que nous nommerons les questions de la possibilité, de la fonctionnalité et de la disfonctionnalité.

- ⇒ Possibilité d'abord: une réforme qui a eu lieu, et qui a duré, s'est avérée satisfaire à des conditions de possibilité macrosociales sur lesquels il faut toujours s'interroger. La question est de déterminer pourquoi telle réforme, avec ses effets en termes d'instruction, de formation et d'éducation, par exemple les réformes qui ont massifié les lycées sans élever le niveau des enfants issus des milieux modestes, et tout en provoquant un effondrement du niveau d'exigence scolaire, était envisageable et supportable sur les plans politique, économique et idéologico-culturel.
- ⇒ Fonctionnalité ensuite: les réformes ont toujours, dans une formation sociale, une triple fonction politique, économique et culturelle qu'il importe de bien appréhender. Si, pour donner un exemple, l'O.C.D.E. défend encore les méthodes constructivistes dont l'inefficacité n'est plus à démontrer, ce ne peut être par aveuglement, mais parce qu'il en est attendu ou perçu un bénéfice pour le capitalisme libéral, que ce soit en termes d'éducation ou de formation.
- ⇒ Disfonctionnalité enfin: il serait illusoire d'imaginer qu'une réforme d'ensemble de l'institution ne puisse avoir que des conséquences profitables, et jamais d'effets pervers, disfonctionnels, d'ordre politique, économique ou culturel, au moins à moyen terme, dans la durée où le monde social évolue. Bien au contraire, toute réforme, alors même qu'elle tente d'atteindre un objectif défini en réponse à ce qui est perçu comme une insuffisance, crée plus ou moins vite de nouveaux disfonctionnements, ne serait-ce que parce qu'il est impossible de gagner sur les trois plans politique, économique et idéologique, à la fois et durablement. On pourrait alors affirmer que le capitalisme, lors même qu'il tente d'échapper à ses contradictions apparues dans le domaine scolaire, en fait naître de nouvelles, dont l'Ecole, les élèves et les enseignants font les frais.

Conclusion

Ces remarques conduisent à s'interroger sur un dernier problème. La situation présente est remarquable d'un côté par la détermination croissante à mettre en place des réseaux de scolarisation qui dualiseraient l'enseignement, avec ou sans privatisation de l'un et l'autre réseau, et d'un autre côté par la critique croissante, ministérielle et grande bourgeoise, des pédagogies constructivistes en général, et des méthodes à caractère global d'apprentissage de la lecture en particulier.

Dans ce contexte nouveau, propre à ce début de siècle, il convient de se demander si cette manière en apparence contradictoire d'aborder les contradictions du système scolaire, et donc du système capitaliste libéral, ne correspond pas à un effort bien réfléchi dont l'objectif serait d'échapper aux conséquences disfonctionnelles, en termes d'instruction, des réformes précédentes,

tout en préservant leur fonctionnalité idéologique.

Une politique scolaire très cohérente tenterait alors d'éliminer le pédagogisme éducatif dans une première filière, ceci pour en finir avec l'inefficacité de l'enseignement dispensé à l'élite, mais la tendance en resterait à instruire de moins en moins les enfants des milieux populaires.

L'avenir nous dira si ce pari qui tente le ministre,

une fraction de la grande bourgeoisie et bien des instructionnistes, opportunistes peu républicains, peu démocrates et prêts à renoncer même au caractère public de l'instruction, ne risque pas de déboucher sur des contradictions plus aiguës encore.

E.F

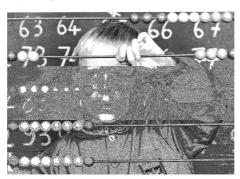
Le Rapport Pochard sur l'évolution du métier d'enseignant

Le "livre vert" de la commission Pochard sur "le métier d'enseignant" reprend tous les projets de contre-réforme avancés ces dernières années : autonomie renforcée des établissements, remise en cause des concours nationaux, refonte des obligations de service, carrière au mérite. Sous l'expression "Sortir de la coupure radicale qui sépare le régime de la Fonction publique et le droit commun du travail", le rapport souhaite que l'on en finisse avec les statuts des fonctionnaires de la République que sont les professeurs.

Pour les concours de l'enseignement, la commission présente une alternative. Ils pourraient être allégés sur le plan disciplinaire, et davantage professionnalisés: les connaissances s'effaceraient alors derrière le pédagogisme; la suppression pure et simple de ces concours est une seconde possibilité. Dans les deux cas, il conviendrait de distinguer "certification et recrutement". Les lauréats des concours ou titulaires d'un master pourraient figurer sur des "listes de qualification (...) dans lesquelles puiseraient les académies, les inspections académiques ou les établissements". Avec à la clé la perte du statut de fonctionnaire d'Etat puisque "dans cette hypothèse, (ils) seraient recrutés comme les autres salariés".

Est proposé que chaque enseignant signe un contrat d'affectation individuel, sur le modèle du contrat de travail de droit privé : "Les modalités locales du travail des professeurs se décideraient dans l'établissement lui-même. (...) l'affectation d'un agent dans son emploi pourrait être assortie de l'offre d'un contrat d'affectation définissant les droits et les obligations de l'agent dans l'occupation de cet emploi." Il y aurait donc ainsi environ 8 000 régimes de travail, autant que d'établissements!

Conformément au rapport annexé à la loi d'orientation 2005, le livre vert ouvre la voie à l'embauche d'intervenants temporaires dans les établissements et de "professeurs associés" en CDD ("formule prometteuse pour autant qu'elle ne reste pas homéopathique").



Pour les obligations de service, l'objectif posé est de passer à un régime de professeurs flexibles et polyvalents. Les hypothèses envisagées vont de "l'augmentation de l'obligation réglementaire de services d'enseignement en face à face élève" de 18 heures à 22 heures à l'annualisation du service, sur la base de 648 heures annuelles, y compris pour les agrégés; s'ajouteraient à ce quota des "jours de concertation" propres à l'établissement et d'autres activités complémentaire. Le rapport envisage qu' "une heure de soutien ou de TD ne soit plus comptée pour une heure de cours", et préconise que des "accords locaux" sur les obligations de service soient signés au niveau local de l'établissement, via les conseils d'administration des lycées et collèges.

Le développement d'un recrutement dans le cadre de la bivalence dans le second degré (CAPES) figure au rang des priorités: "la bivalence devrait être très largement présente". Les C.A.P.E.T. et C.A.P.L.P. seraient fusionnés, ce qui annonce la "fusion-disparition" des lycées techniques et des lycées professionnels prévisible depuis le plan de baccalauréat professionnel en 3 ans. "Cette mutualisation pourrait être étendue aux CAPES", précise le rapport qui s'inscrit dans la politique de fusion des corps de fonctionnaires d'Etat

La mise en place d'une "filière enseignante" pour tous les enseignants de l'enseignement scolaire, de la maternelle au baccalauréat, remplacerait les corps nationaux (certifiés, PLP, agrégés...) et donc les statuts particuliers de ces corps ainsi fusionnés: nous revenons au projet du corps unique, de la maternelle à l'université.

La prétendue revalorisation de la condition enseignante accoucherait ainsi de sa dégradation inouïe. Le but est d'exiger des professeurs de l'enseignement secondaire davantage d'heures de cours et de non cours, et d'imposer à tous une multitude de tâches extérieures aux enseignement disciplinaire. Ces tâches multiples pourraient être rémunérées par des heures supplémentaires dégagées par les futures suppressions de postes.

Pour les horaires des élèves, le rapport préconise que les normes nationales "comme les seuils de dédoublement (...) soient abandonnées"; il pourrait en aller de même des horaires nationaux, les programmes obligatoires, ne permettant aucune dérogation, se réduiraient à l'indigent socle commun que le rapport Attali propose de revoir en lui rajoutant une éducation à l'idéologie libérale.